Monsieur Josy Barthel, Ministre des Transports, 19-21, Boulevard Royal, L U X E M B O U R G

14 novembre 1978

Monsieur le Ministre,

Nous avons appris que la désaffectation de la gare de Luxembourg-Hollerich serait définitive, mais qu'aucune décision n'aurait encore été prise au sujet du bâtiment.

Or nous n'avons guère besoin de vous rappeler les faits qui lient ces lieux pour toujours à la rude épreuve imposée pendant les années terribles de 1940-45 au peuple luxembourgeois.

Grâce à la compréhension de la Direction des C.F.L., notre section s'est vue dotée d'une partie de la place de la gare pour ériger le Monument National de la Déportation Civile et Militaire sur les lieux même où furent rassemblés sous bonne escorte les déportés et les enrôlés de force.

De son côté, le Collège échevinal de la Ville de Luxembourg nous a comblés en rebaptisant la rue en rue de la Déportation.

Nous éprouvons par contre un pincement au coeur dès que nous nous retrouvons avec nos amis et sympathisants devant le bâtiment en si piteux état et qui porte encore de nos jours le vieux panonceau en langue allemande.

Nous sommes d'avis que ce bâtiment devrait faire corps en quelque sorte avec le monument actuel et qu'il pourrait être transformé en un musée où l'on rassemblerait photos, documents, correspondance de guerre, objets personnels et d'autres souvenirs de toutes sortes pour rappeler à la postérité le sacrifice des déportés et de la jeunesse sous l'occupation nazie.

Comme il s'agit par ailleurs aussi de la plus vieille gare de la capitale, nous pourrions de la sorte contribuer de façon positive à la sauvegarde de notre patrimoine architectural.

Nous nous permettons donc de solliciter votre bienveillante attention, et de vous demander la cession du bâtiment soit à notre section ou à notre fédération pour le sauver de la décrépitude et le

rendre à une destination plus conforme à son passé.

Je vous prie de bien vouloir m'accorder une entrevue dans les meil-

leurs délais pour que je puisse vous soumettre nos intentions dans le détail.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, avec mes salutations personnelles, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Comité.

A. Frisch, Président